

Camping-Caravaneige de l'Ourson
Epernay
73670 Entremont le Vieux
04 79 26 05 63
contact@campingourson.com
www.campingourson.com

CONTRAT DE LOCATION DE DA'HUTTE

EXEMPLAIRE A RETOURNER

RESERVATION

Le client s'engage à occuper l'hébergement mis à disposition par le Camping-Caravaneige de l'Ourson pour personnes maximum et 1 véhicule par chalet -selon enneigement- (parking à l'entrée du camping pour d'autres véhicules éventuels). L'hébergement loué ne peut, sous aucun prétexte être occupé par un nombre supérieur de personnes à celui prévu au contrat.

La réservation ne pourra être prise en compte qu'après réception de votre contrat signé, accompagné d'un acompte correspondant à 30% du montant de la location, soit pour votre séjour la somme de euros par espèces, chèques vacances de l'ANCV ou chèques à l'ordre de « Camping Ourson ».

DUREE

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le à partir de ... heures et se terminant avant heures

PRIX

La présente location est consentie moyennant un prix de euros
La totalité du coût du séjour est payable à l'arrivée par chèque bancaire, espèces ou chèques vacances. Lorsque le séjour est débuté, aucun remboursement n'est possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison. De même, aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée.

CE PRIX NE COMPREND PAS

Les prestations para-hôtelières facultatives : location de draps (5€/pers/séjour), ménage (40€/chalet), lave linge (3€) sont payables sur plaç. L'utilisation de sacs de couchage entraîne malgré tout la mise en place de draps housse et taies d'oreiller. La non utilisation de draps entraînera la facturation du lavage de la literie (36€/chalet).

RETARD ou ANNULATION DE SEJOUR

Au cas où vous devriez retarder votre arrivée, nous vous remercions de nous en aviser par écrit. Sans avis de votre part, votre réservation sera considérée comme nulle et nous nous garderons la possibilité d'attribuer la location à un autre client dès le lendemain 14 heures.

ARRIVEE

Votre arrivée devra avoir lieu à partir du, , heures. Une caution de 200 euros vous sera demandée à l'arrivée. La remise des clés ne s'effectuera qu'au paiement complet du séjour et versement de la caution.

La caution sera versée à l'arrivée pour répondre :

- des dégâts, de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient être occasionnés à l'habitat en général, aux meubles et appareils, rideaux, literie, aux ustensiles de cuisine, vaisselle...,
- de la perte de la clé qui entraîne le changement de barillet,
- des frais de nettoyage de l'hébergement s'il n'était pas rendu dans un parfait état de propreté,
- des frais de lavage ou de nettoyage des rideaux, de la literie qui auraient été salis ou taché.

Le client s'engage à parfaire la somme au cas où les frais seraient supérieurs à la caution versée.

Dès sont arrivée dans les lieux, le client vérifiera l'inventaire qui lui a été remis et le bon fonctionnement de tous les appareils. Les éventuelles réserves devront être signalées à l'accueil le jour d'arrivée.

DEPART

Votre départ devra avoir lieu le avant heures

Les locations doivent être rendues propre. Nous vous demandons d'être consciencieux, de penser à ceux qui occuperont les lieux après vous. Le lavage et le rangement de la vaisselle, de la cuisinière, four, des sanitaires, tables et sièges, l'enlèvement des ordures ménagères et de toutes les denrées périssables, le rangement de la literie, doivent être impérativement effectués.

Un état des lieux et un inventaire seront effectués avant la restitution de la caution. Si l'état de propreté était jugé insatisfaisant, le coût du nettoyage serait facturé 40 €.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- Le bureau d'accueil **est ouvert de h à h**
- Aucune installation supplémentaire (tente, caravane, camping-car,...) n'est autorisée sur l'emplacement de la location
- Vos visiteurs doivent être signalé à la réception.
- Les animaux sont acceptés gratuitement, ils doivent être déclarés à la location. Il est interdit de les laisser seuls enfermés dans la location.
- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur.

RESILIATION

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit, après une simple mise en demeure de libérer les lieux.

Je soussigné
demeurant à
.....
.....

Déclare avoir pris connaissance des conditions de location mentionnées ci-dessus, et être en accord avec celles-ci, que mon état civil est bien celui indiqué ci-dessus, que mon adresse est bien exacte.

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES à ENTREMONT LE VIEUX, le

LE CLIENT, le

**L'EXPLOITANT
Bertrand Bard**